

AGILIA SOLS A



Agilia Sols A est un mortier autonivelant, à base d'anhydrite, destiné à réaliser des chapes d'une parfaite planéité.



Domaines d'application

Agilia Sols A est un produit de la gamme "Système Sols" de Lafarge Bétons. Il bénéficie d'un Avis Technique n° 12/04-1392*01 ext, du 4 janvier 2005, délivré par le CSTB.

Agilia Sols A peut être utilisé à l'intérieur notamment des bâtiments suivants:

- maisons individuelles,
- · habitats collectifs,
- · bâtiments administratifs,
- galeries marchandes,
- · hôpitaux,
- écoles, salles de sport,
- hôtels.

Agilia Sols A s'utilise en travaux neufs ou en rénovation sur:

- planchers béton,
- · dallages sur terre-plein,
- supports en bois ou en panneaux dérivés bois,
- chapes asphalte,
- anciens revêtements non putrescibles de type carrelage ou revêtement résilient,
- sur couche d'isolation thermique et/ou acoustique.

Agilia Sols A est apte à recevoir tous types de revêtements (parquet, moquette, carrelage, sol plastique,...).

Avantages

Produit autonivelant qui garantit une parfaite planéité.

La mise en œuvre s'effectue rapidement à l'aide d'une pompe spécifique pour mortier fluide (1500 m²/jour avec une équipe de 3/4 personnes).

Gain de place sur le chantier car il n'y a pas de stockage à prévoir et pas de perte de matériaux.

Facilité de mise en œuvre.

Résistance mécanique élevée à la compression et à la traction.

Coulage possible en faible épaisseur (25 mm minimum).

Possibilité de couler, dans certaines conditions, de grandes surfaces sans joint de fractionnement (jusqu'à 1000 m²).

Accessibilité de la chape au bout de 48 h par les autres corps d'état.

Mise en charge à 7 jours.

Retrait très faible.

Utilisation sur plancher chauffant

Enrobage parfait, grâce à sa fluidité, des tuyaux de chauffage par le sol.

Moins d'inertie et meilleure régulation grâce à la faible épaisseur.

Mise en chauffe plus rapide (7 jours au lieu de 14 jours en chape traditionnelle).

Meilleure performance thermique.

Joints de fractionnement tous les 300 m².







Agilia Sols A est idéal pour l'enrobage de tubes de planchers chauffants à eau basse température (réversible ou non) et pour des chapes de grande superficie.

Caractéristiques

Agilia Sols A est un mortier très fluide, autonivelant et autolissant, à base de sulfate de calcium (anhydrite) conforme à la norme NF EN 13-813. Ses caractéristiques sont contrôlées en fréquence et en niveau de performances selon les exigences de cette norme.

Sa formulation et sa fabrication répondent aux spécifications de la classe de résistance à la compression C20 et de la classe de résistance à la traction par flexion F4.

Sa masse volumique est de 2200 \pm 100 kg/m³.

Sa conductivité thermique utile est supérieure à 2,5 W/K.m.

Il est classé M0 ininflammable.

Il est soumis au marquage CE.

Il est préparé industriellement en centrale à béton avec du sulfate de calcium, des sables sélectionnées, des adjuvants, de l'eau et éventuellement des fibres

Il existe une variante fibrée d'Agilia Sols A destiné plus particulièrement à la rénovation sur planchers bois.



AGILIA SOLS A



Agilia Sols A est utilisable pour l'enrobage des planchers chauffants à eau basse température réversibles ou non.

Ce mortier bénéficie de l'Avis Technique n° 12/04-1392*01 ext, du 4 janvier 2005, délivré par le CSTB:

- pose désolidarisée ou flottante
- utilisable dans des locaux ne dépassant pas le classement U4 P3 E2 C2.

Les compositions des Agilia sont confidentielles et ne peuvent être communiquées.

Précautions d'emploi

- Ne pas utiliser Agilia Sols A en extérieur.
- Ne pas utiliser Agilia Sols A hors du champ d'application visé par l'Avis Technique n° 12/04-1392*01 ext.
- > Pendant et après le coulage, la température doit être comprise entre 5 °C et 30 °C.

- > Agilia Sols A ne doit pas être coulé en pose adhérente.
- > Les chapes ne peuvent en aucun cas rester nues et doivent recevoir un revêtement de sol (carrelages, moquettes, sols souples, parquets, peintures, résines,...).
- > Utiliser des produits de liaison compatibles avec Agilia Sols A, pour la pose de revêtements de sol, une fois la chape sèche.
- > La pellicule de surface doit être éliminée, par l'applicateur, avant la pose des revêtements.

Mise en œuvre

- > La mise en œuvre s'effectue par un applicateur agréé par Lafarge Bétons et membre du réseau "Le Système Sols".
- > La mise en œuvre est réalisée à l'aide d'une pompe à mortier fluide.
- > La mise en œuvre suit les spécifications de l'Avis Technique n° 12/04-1392*01 ext du 4 janvier 2005.
- > Les conditions de chantier doivent être :
 - locaux hors d'eau, hors d'air et à l'abri des remontées d'humidité,
 - niveaux vérifiés pour assurer le respect des épaisseurs minimales et maximales,
 - cloisons séparatrices d'appartement terminées,
 - étanchéité des installations de plomberie et de chauffage vérifiée

ZOOM:

Formation, assistance technique, développement et essais de nouvelles solutions: l'ambition de Lafarge Bétons et de l'ensemble du réseau des applicateurs agréés est d'apporter à tous leurs clients des solutions fiables et compétitives.

